

Le 23 mai 2019

Par SDÉ, courriel et messenger

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Dossier Régie : R-4045-2018 / Notre référence R056133 JOT**

Chère consœur,

Suivant notre lettre du 15 mai 2019 adressée à la Régie de l'énergie, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose pour approbation le texte des *Tarifs d'électricité et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs*, en version anglaise, comme pièce **HQD-4, document 1.2**.

Le Distributeur dépose également une version corrigée de la version française, déjà déposée comme pièce **HQD-4, document 1.1**, dans laquelle une correction apparaît à l'article 6. Ainsi, l'article 6 déposée le 15 mai 2019 fait référence à l'article 9, alors que c'est une référence à l'article 8 qui doit apparaître.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

JOELLE CARDINAL, avocate

JC/